

Bonjour,

C'est avec consternation que j'ai découvert votre article consacré à l'"aliénation parentale", indigne d'un journal de qualité.

Ecrire que "ce syndrome est aujourd'hui reconnu sur le plan pédopsychiatrique" est tout simplement une contre-vérité : il n'est "reconnu" que dans certains milieux (proches des) masculinistes, sphère à laquelle appartient votre "expert" Hubert Van Gyjseghem (cité notamment ici : <https://stop-masculinisme.org/?p=119>) ainsi que l'inventeur du SAP, Richard Gardner, très contesté notamment pour ses positions sur la pédophilie (voir par exemple ici : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard\\_A.\\_Gardner](https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_A._Gardner))  
) Indiquer que sa personnalité est controversée aurait été la moindre des choses d'un journalisme honnête et/ou compétent.

Un minimum de recherches sur le net aurait également permis de constater que le SAP lui-même, loin d'être "reconnu", est très sérieusement mis en question, y compris par des autorités très officielles. Je vous cite notamment ceci : "Le ministère des Familles de l'Enfance et des Droits des Femmes vient d'annoncer la prochaine publication d'une fiche sur le site du ministère de la Justice, visant à proscrire l'utilisation du concept idéologique dénommé « Syndrome d'Aliénation Parentale » (SAP) ou « Aliénation Parentale » (AP). Depuis une dizaine d'années, de nombreux spécialistes de l'enfance et du psycho-traumatisme n'ont eu de cesse d'en dénoncer la dangerosité au regard de la protection des enfants." (source : <https://www.village-justice.com/.../Expertises-Judiciaires-re...>)

Votre article aurait dû au moins citer l'existence de sérieuses controverses. Sur le site de Yakapa, qui vient de la Communauté française elle-même, on peut lire ceci : "Le terme d'aliénation parentale renvoie à une théorisation linéaire simpliste qui court-circuite la complexité de chaque situation et donne l'illusion dangereuse que tout professionnel pourrait être capable de porter ce diagnostic (Phelip, 2012). Il y aurait d'un côté un parent aliénant soumettant son enfant à une emprise et à un lavage de cerveau qui l'amènerait à refuser toute relation avec son autre parent, et d'un autre côté, un parent victime, injustement coupé de tout contact avec son enfant instrumentalisé. Ceci est en contradiction avec les constatations des experts sérieux et bien formés qui savent que les situations où un enfant refuse tout contact avec un de ses parents sont parmi les plus difficiles à comprendre, et qu'elles nécessitent une

évaluation longue et précise.

En 2006, le Conseil national des Juges aux Tribunaux de la Famille des États-Unis a dénoncé le SAP pour son utilisation sans fondement et qui a pu avoir des effets dramatiques puisqu'elle a amené à confier des enfants en garde à des pères agresseurs sexuels, leur refus d'aller chez leur père étant considéré comme un signe d'aliénation par la mère. L'utilisation de ce "syndrome" - terme qui laisse à penser qu'il s'agit d'un état pathologique scientifiquement prouvé - a trouvé un coup d'arrêt lorsqu'en 2012, 8000 professeurs américains ont refusé son inscription au DSM, manuel diagnostique qui liste les désordres mentaux". (source : <http://www.yapaka.be/>

.../ta-72-gardealternee-frisch-desmarez-...

)

On le voit, on est très loin d'une reconnaissance officielle...

Il est d'autant plus regrettable que le Soir donne ce genre d'informations, aussi fausses que dangereuses, quelques jours après que le rédacteur en chef Christophe Berti ait déclaré lors d'un colloque organisé par l'AJP son attention aux questions d'égalité hommes/femmes, et au lendemain de la tuerie de Toronto qui montre jusqu'où peuvent mener des idéologies masculinistes.

Avec mon indignation la plus sincère

Et l'article : <http://plus.lesoir.be/153115/article/2018-04-24/lalienation-parentale-un-syndrome-encore-meconnu-et-difficile-identifier>